

M. HENDERSON: Non, monsieur, nous n'avons fait ni rapport ni commentaire sur des cas de ce genre. Si quelque chose de cette nature venait à notre attention, nous en discuterions avec les dirigeants de la Corporation et avec le ministre en cause; mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu l'occasion de le faire.

M. STARR: Vous n'avez pas déterminé si la Couronne a reçu le meilleur prix possible à la suite de la vente d'une propriété ou de matériel appartenant à l'État?

M. HENDERSON: Nous nous sommes acquittés de cette fonction avec le maximum de diligence et de prudence possible lors de l'examen des transactions; mais, à ma connaissance, nous n'avons pas relevé pareil cas.

M. STARR: Vous êtes-vous efforcés de connaître le moyen utilisé pour cette vente? Autrement dit, y a-t-il eu des appels d'offres?

M. HENDERSON: Oui, monsieur, nous connaissons bien la question.

M. STARR: Qu'en pensez-vous?

M. HENDERSON: Nous sommes persuadés que la méthode suivie est satisfaisante, car nous surveillons de façon permanente le régime de vérification interne de la société.

Peut-être vous intéressera-t-il de savoir qu'en 1960, cette Corporation a fait l'objet d'un examen minutieux de la part de votre Comité; son président et ses collaborateurs étaient venus témoigner. Des représentants de l'industrie avaient été invités à faire connaître leurs points de vue à l'égard du programme et des méthodes suivis par cette société de la Couronne.

M. STARR: Vérifiez-vous ses opérations en ce qui concerne la propriété ou le matériel pour savoir si la Couronne aurait pu les utiliser et s'ils n'auraient pas dû être entre les mains de l'entreprise qui voulait en disposer?

M. HENDERSON: Nous avons soulevé un certain nombre de ces questions quand nous avons remarqué ce qui, à notre avis, semblait être un surplus d'actif entre les mains d'autres organismes, corporations et ministères, du fait des responsabilités que confie au gouvernement la loi sur les biens de surplus de la Couronne.

M. McMILLAN: Vous ne faites pas de vérification au sujet des biens matériels, n'est-ce pas?

M. HENDERSON: Non.

M. McMILLAN: Ni aucun membre de votre personnel?

M. HENDERSON: Non, monsieur, nous ne sommes pas ingénieurs. Nous tâchons de comprendre suffisamment bien la question, toutefois, et de nous assurer que ces biens existent, si l'on peut dire.

M. SLOGAN: Je crois que la Commission Glassco a recommandé de disposer autant que possible de toutes les propriétés ou de tout le matériel de surplus que le gouvernement peut posséder, particulièrement en ce qui concerne les propriétés. Le gouvernement a-t-il pris des mesures à cet égard?

M. HENDERSON: Pas autant que je sache, monsieur Slogan. Le gouvernement, comme l'a dit le 5 novembre le président du conseil privé, étudie les recommandations de la Commission Glassco. Il en a extrait 68 qu'il a approuvées. Toutefois, il n'a pas parlé de cette recommandation particulière de la Commission Glassco. Je suppose qu'elle sera étudiée et peut-être réglée dans des listes ultérieures que le président du conseil privé pourra déposer. En tout cas, c'est quelque chose que je suivrai.

M. SLOGAN: Dans quelle limite les dirigeants de la Corporation de disposition des biens de la Couronne sont-ils habilités à attribuer un contrat aux soumissionnaires? Je pense à un cas qui s'est produit dans ma circonscription,